

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15
mairie@teille44.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

**Horaires de la poste**

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30

Agenda du mois**Janvier**

- 6 23 - Fréquences TNT : changement
26 - Conférence
28 et 29 - Comptage des oiseaux des Jardins
29 - Opération recyclage papiers

Février

- 2 - AG C'Osmose
2 et 3 - Opération recyclage papiers
9 - AG Transport solidaire
9 et 10 - Portes ouvertes MFR
10 - « Building » au Théâtre
17 - Karaoké dinatoire
19 - Océan Indien Cinéma Eden
19 - Pause conviviale

Mars

- 24 et 25 - Stage de chant à Panneçé

Aménagement du bourg

Une réunion publique aura lieu le **mardi 20 février à 20h00** à la salle polyvalente de Teillé.

En présence des bureaux d'études CERESA (Urbanisme et Paysage) et INFRACONCEPT (ingénierie Voirie et Réseaux Divers)

TEILLÉ—Actualités



n° 880

Municipalité

Février 2018

Pacs : le 21 décembre 2017 - LOYTIER Nathalie & GUÉRY Christophe

Décès : le 24 décembre 2017 - LECOMTE Jeannine née RAPION - 77 ans
le 31 décembre 2017 - DURAND Paulette Vve ARGAND - 81 ans

Naissances : le 21 décembre 2017 - Thaïs PETELAUD
Le 22 décembre 2017 - Alexis ANGELI NAGARD



La commune de Teillé fait partie du groupe des communes recensées du jeudi 18 janvier 2018 au samedi 17 février 2018. A cet effet, trois agents recenseurs ont été recrutés. Voici de gauche à droite : Véronique Miglianico, Bertrand Chauveau, Laëtitia Munoz. Ils seront munis d'une carte officielle.

COMMUNE DE TEILLE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Enquête publique relative à la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU)
et Zonage d'assainissement des eaux pluviales**

Par arrêté n° 2017-118 du 18 décembre 2017,

Le maire de Teillé a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) ainsi que sur le zonage d'assainissement des eaux pluviales.

A cet effet, Gérard LAFAGE domicilié à Orvault, a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 12 février 2018 au 16 mars 2018.

Les pièces des dossiers, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Teillé, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie de Teillé et sur les panneaux d'affichage répartis sur la commune quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Les dossiers et l'avis d'enquête pourront être également consultés sur le site internet www.teille44.fr, à la rubrique « les Grands Projets ». Les informations relatives à l'enquête pourront être demandées à la Mairie de Teillé.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et pourra :

- soit consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet,
- soit les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, Mairie de Teillé – 10 impasse des jardins 44 440 Teillé ;
- soit les adresser par voie électronique au commissaire enquêteur à l'adresse dédiée suivante : enquete publique-plu et pluviales@teille44.fr. Ces observations seront insérées dans le registre, en fin de chaque semaine d'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Teillé, afin de recevoir ses observations, les :

lundi 12 février 2018 de 9h à 12h

samedi 10 mars 2018 de 9h à 12h

mardi 20 février 2018 de 9h à 12h

vendredi 16 mars 2018 de 14h à 16h30

vendredi 2 mars 2018 de 14h à 16h30

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête.

Copie du rapport et des conclusions sera adressée à la Mairie de Teillé et tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête le projet de révision du PLU de Teillé et le zonage d'assainissement des eaux pluviales pourront éventuellement être modifiés.

Le Maire.

Inscription
à l'école

École Jacques Demy - Inscriptions année 2018/2019

Maryse OUAIRY, directrice de l'école Jacques DEMY, se tient à la disposition des familles désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour septembre 2018. Merci de prendre rendez-vous au 02.40.97.71.98. ou par mail : ce.0440941j@ac-nantes.fr

Une visite de l'école vous sera proposée.

Merci de vous munir :

-du certificat d'inscription délivré par la mairie

-de votre livret de famille

-d'une photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ou un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

 Inscription
à l'école

École Saint Pierre - Inscriptions année 2018/2019

Veuillez contacter M. Gildas CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 97 71 71 ou par mail à ec.teille.st-pierre@ec44.fr si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants.

Lors du rendez-vous qui vous sera proposé, vous devrez vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

Au cours de ce mois de **Janvier 1918** nous n'avons heureusement aucun décès à signaler.

NOUVEAUTÉ 2018
OUVERTURE EN APPRENTISSAGE
DU CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

FORMATIONS PAR ALTERNANCE

PORTE OUVERTES

9, 10 FÉVRIER
13, 14 AVRIL

- 4^e-3^e DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE/TOUS MÉTIERS
- 4^e-3^e JEUNE SAPEUR - POMPIER
- 3^e DIMA (PRÉ-APPRENTISSAGE) / TOUS MÉTIERS
- CAPa JARDINIER PAYSAGISTE
- CAPa MÉTIERS DE L'AGRICULTURE - OPT^e ÉLEVAGE
- OUVRIER PROFESSIONNEL EN ÉCOCONSTRUCTION

MFR DU VAL D'ERDRE
551 RUE D'ANJOU - 44440 RIAILLE
02 40 97 80 48 - MFR.RIAILLE@MFR.ASSO.FR
WWW.MFR-RIAILLE.COM

100% ALTERNANCE
RÉUSSIR autrement



ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ans du 26 février au 9 mars

Places limitées

DOSSIER DE RÉINSCRIPTION* ALSH

à déposer aux directrices des accueils périscolaires de votre commune jusqu'au mardi 13 février

***A remplir par les familles inscrites:**

- à l'accueil périscolaire de leur commune

- à l'alsh d'automne 2017

Si non merci de remplir un DOSSIER COMPLET D'INSCRIPTION

HORAIRES

- **Journée:** 8h/18h (arrivées et départs échelonnés: jusqu'à 10h le matin et à partir de 17h00 le soir)

- **1/2 journée:**

Matin sans repas: jusqu'à 11h45
avec repas: jusqu'à 13h30 / 14h

Après-midi sans repas: à partir de 13h30 (max. 14h)
avec repas: de 11h30 à 11h45



A.L.S.H Teillé: 02.28.01.30.15 / A.L.S.H. Joué Sur Erdre: 02.28.24.80.52

mail: apsteille@orange.fr

Service Enfance Jeunesse du Sivom de Riaillé - Jason THEZENAS

SIVOM - Rue Du Cèdre - 44440 Riaillé

Tél. : 02.28.01.89.19. E-mail : serviceenfancejeunesse@orange.fr

Actualités divers

Monsieur le Maire, vous demande d'être très vigilant concernant le démarchage téléphonique et de prêter attention à cet article.

« Voici un des exemples possible de démarchage. »

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE et CERTIFICAT DE CONFORMITE

Après avoir reçu pendant plusieurs jours des appels téléphoniques me proposant une rencontre pour me remettre mon certificat de conformité me permettant d'être exonéré d'une taxe (TFCE) sur ma facture électrique. Ce certificat ne peut concerner que les propriétaires d'une maison de plus de 5 ans et âgés entre 60 et 80 ans ce qui est mon cas. J'ai décidé d'accepter la rencontre pour voir de quoi il retournait.

Entre le premier appel pour me proposer le rendez-vous et la confirmation de ce rendez-vous, ce n'était déjà plus le même nom de société. Lorsque les deux personnes se sont présentées à mon domicile, elles arboraient fièrement le logo A²O Performance. C'est une entreprise basée à Saint Barthélémy d'Anjou. C'était donc le troisième nom que l'on me donnait.

Ils ont effectué un tour rapide de la maison en s'intéressant particulièrement à l'isolation des murs (intérieur et, ou extérieur ainsi qu'à la toiture ou aux combles. Une attention a été apportée à ma Ventilation Mécanique Contrôlée.

. « *Le certificat de conformité qui est un document conçu et rédigé par l'entreprise* » Il n'a aucune valeur légale, ce n'est pas un document officiel. Selon ces deux personnes, personne ne peut obtenir ce certificat car dans toutes les maisons il y a des marges de progrès concernant l'isolation et la ventilation. Donc impossible de voir un exemple vierge.

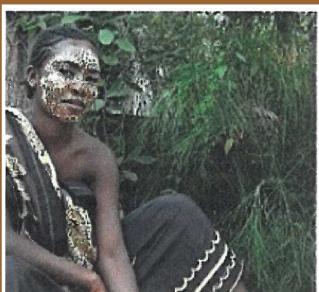
Concernant l'exonération de la taxe TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité), si celle-ci existe bien, elle est votée par le SYDELA (Syndicat Départemental de l'Energie de Loire Atlantique) et non par l'Etat comme ils me l'ont annoncé. Après discussion, les deux personnes ont fini par me dire : « *ce n'est pas une exonération de cette taxe, mais si elle augmente, vous pourrez peut-être contester cette augmentation en présentant votre certificat de conformité* ».

En conclusion, ils ont fini par me dire que leur but était « *d'obtenir un rendez-vous afin de proposer des améliorations au niveau de l'isolation et de la ventilation. On s'occupe de tout, des devis, de l'obtention d'un prêt sans intérêt et des travaux* ». Donc la démarche n'a rien à voir avec une éventuelle exonération de la taxe mais bien de proposer autre chose.

Si vous souhaitez entreprendre des travaux concernant l'isolation de votre maison, sachez que la COMPA a mis en place un point-info énergie avec des permanences décentralisées sur le territoire du Pays d'Ancenis. L'information est personnalisée, totalement gratuite aussi bien pour les travaux que vous pourriez faire que pour les aides que vous pouvez obtenir. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou à la COMPA.

Philippe Branchereau
Ancien Adjoint au Maire de Teillé

Actualités divers



Découverte du Monde OCEAN INDIEN, A l'ombre des manguiers

Film HD de Danielle et Gilles HUBERT

Fin septembre, les eaux turquoise de l'île de Nosy Be, au nord-ouest de Madagascar, n'ont jamais été si agréables. Une échappée en pirogue nous permet une rencontre extraordinaire : sur la plage blanche d'un de nos bivouacs, Momad joue du bandonéon : c'est le roi de la région ! Cinq mois passés à fouiller cet univers insolite nous font découvrir cette brousse maritime, ces visages rieurs devenus familiers, la moisson du riz, les fêtes chamaniques endiablées, Ahaya le Prince de Nosy Be, Asdin le chef des esclaves royaux, Fernand le guérisseur...

A l'ombre des manguiers, croyances et rituels nous livrent un peu de leurs secrets...

Rendez-vous le Lundi 19 février 2018

Cinéma Eden d'Ancenis Séances 14h30 - 17h - 20h30

Adultes 5 € - Jeunes 3 € - Abonnement /6 séances : adultes 20 € et moins de 16 ans 10 €



Venez vous distraire,
rencontrer, partager, parler,
suggérer des activités
ou juste prendre un café...
Au lancement de :

LA PAUSE CONVIVIALE

Lundi 19 février | de 14h à 17h

Salle paroissiale de Riaillé
40 rue de l'Abbé Trochu (derrière l'église)



PAUSE CONVIVIALE

A l'initiative d'un groupe de bénévoles du Secours Catholique, une nouvelle proposition voit le jour. Cette invitation s'adresse à toute personne qui souhaite rompre la solitude, partager une activité, une sortie, un repas, trouver une oreille attentive... ou tout simplement être bien ensemble.

**Rendez-vous lundi 19 février,
de 14h00 à 17h00,
à la salle paroissiale de Riaillé.**

Ce premier rendez-vous pourra en appeler d'autres, au gré des souhaits et besoins des participants.

Le manque de moyen de transport ne doit pas être un frein. Pour qu'on puisse s'organiser, vous pouvez contacter Monique (07 84 52 51 99), Maguitte (06 08 84 17 28) ou Anne (06 81 09 16 71)

**Week-End Découverte
de la vente à Domicile
et Créateurs**



Plus d'une quarantaine de sociétés représentées
cosmétiques, maquillage, bijoux, vêtements, parfums, lingerie, sacs, chaussures, bougies, cuisine, entretien, maison, loisirs, puériculture, bien être....

**Samedi 10 MARS et Dimanche 11 Mars
Salle Polyvalente de Teillé 44440
de 10h à 18h**

Découvrez l'univers de la vente à domicile: faites votre shopping, prenez un rendez-vous pour une représentation dans votre salon, renseignez vous sur le métier de conseiller/conseillère à domicile!....

**Boissons et restaurations sur place
Entrée Libre**

Renseignement Association Petit à Petit
07 50 82 66 48

Vie associative Teilléenne

Amicale des Retraités

En cette année 2018, la présidente et les membres du conseil d'administration de l'amicale vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année et surtout une bonne santé, du bonheur à vous et à votre famille.

Vie du Club : uniquement pour février, club le 1er et le 22 février à 14h00.

Marche : mercredi, 24 janvier à Riaillé, vendredi 2 février à Ligné, vendredi 9 février à Pannecé, vendredi 16 février à Couffé et le vendredi 23 février à Bonnœuvre, heure de rassemblement à 14h00.

Concours de belote : samedi 27 janvier à Freigné, le 3 février à Ancenis, le 10 février à Pannecé, le 17 février à la Roche Blanche, le 21 février à St Mars la Jaille, le 24 février à Riaillé, et le **samedi 3 mars à TEILLE**.

Spectacles : Humour & chant avec Eric NADEAU le mardi 13 février à 14 H à la salle polyvalente route de Nort sur Erdre. Derniers délais (le 30 janvier 2018 au plus tard) pour s'inscrire au théâtre « La puce à l'oreille » le 17 mars 2018 à Meslay-du-Maine, prix 39,50 €.

Transport solidaire

L'Assemblée Générale transport solidaire Pannecé Teillé aura lieu le **vendredi 9 février 2018 à 14h30** - salle polyvalente à Teillé

C'Osmose

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu
le vendredi 2 février 2018 à 19h00 - salle des associations à Teillé

Bilan de l'année 2017 : Bilan d'activité - Rapport financier - Mot de l'Artiste

Perspectives pour l'année : Initiation de projets nouveaux.

La vie associative : renouvellement du CA. (*Les statuts prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA par an (15 membres maximum)*). Les membres désirant se présenter au nouveau CA sont d'ores et déjà invités à proposer leur candidature

Stage de chant

Un week-end

**A Pannecé.
les 24 et 25
février 2018**

*A l'Espace des Fontaines,
85 rue de la Fontaine*

proposé par

Poly-sons

animé par

Ritz A'Solo
(enseignant le chant à l'école
de musique Poly-sons)

80€

les 2 jours (détails au verso)

Inscription papier (si problème avec internet):

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone : Age :



Le Stage:

Profitez de 2 journées entières pour baigner dans le chant.

Ce stage abordera le chant dans tous ses aspects : technique vocale, rythme, chant à 3 ou 4 voix, interprétation. Répertoire varié. Il est ouvert aussi bien aux débutants qu'aux chanteurs confirmés.

Public:

Jeunes à partir de 15 ans et adultes : places limitées à 20 personnes

Organisation:

Samedi 24 et dimanche 25 février 2018,

Accueil pour le café à 9h45

Début à 10h00 et fin à 17h00. (*)

Prévoir le déjeuner et une tenue confortable pour des mouvements libres. Ceux qui ont un pupitre, merci de l'apporter.

(*)Les proches et les amis sont conviés à la **représentation finale** du dimanche 25 février vers 16h30.

Inscription et/ou renseignements:

- Merci de saisir votre inscription sur le formulaire internet qui se trouve à l'adresse suivante : www.Polysons.net, (rubrique « ANIMATION/2017-2018 »), et d'envoyer ou déposer votre règlement au

2, place de l'église
44440 Teillé

Tel : 07 82 39 52 68

Mail : ecoledemusiquepolyson@gmail.com

ATTENTION : l'inscription à ce stage ne peut se faire **QUE** pour les 2 journées.

Vie associative Teilléenne



Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy, l'Amicale Laïque relance une

OPERATION «RECYCLAGE PAPIERS»

Les papiers acceptés sont les suivants :

- * toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- * les livres,
- * les journaux,
- * les manuels scolaires,
- * les annuaires,
- * les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- * les courriers, lettres,
- * les papiers cadeaux,
- * les cahiers,
- * les magazines,
- * les catalogues,

Vous pouvez déposer vos papiers à l'école lors des permanences suivantes :

**PERMANENCE DE LA BENNE
DU LUNDI 29 JANVIER AU VENDREDI 2 FÉVRIER
(SAUF MERCREDI)
DE 16H A 17H**

**SAMEDI 3 FÉVRIER
DE 10H A MIDI ET DE 14H A 16H**

Si vous n'êtes pas disponible lors de ces dates, contactez-nous.

Nous vous remercions pour votre participation.

**Tous les papiers
se trient et se recyclent**



Karaoké Dinatoire

**Samedi 17 février 2018
19h00
TEILLE - Salle polyvalente**



Avec « **LES CHANTALS, KARAOKE LIVE BAND** »

**Des vrais musiciens qui jouent de la vraie musique
Tous les titres que nous aimons,
un choix de plus de 70 chansons !**

Participation

3€ par personne

10€ pour un groupe de 4

Pack Karaoké fourni



**Venez en groupe !
Chanter en live :
une expérience
inoubliable !**

Bar - Tarte salées-sucrées ... sur place

Organisé par le groupe vocal Poly-Gammes
RESERVATION 07 67 46 22 96



L'Agenda de New Rancard

Mairie – Impasse des jardins - 44440 TEILLE – 07 86 85 47 87 – www.new-rancard.com – new.rancard@wanadoo.fr

Lettre d'information paressant trois fois par saison – N° 41 – 1er trimestre 2018

Avant de vous présenter le programme du trimestre, nous vous souhaitons une

Bonne année (de spectacles)  (et aussi la santé  !)

FEVRIER

Sam. 10 à 21h

« Building » - De Leonore Confino, par Coche-Cuche Théâtre, de Cusset (03)

Nous sommes au siège de la société "Consulting Conseil". Une société qui conseille les conseillers et coache les coachs. Au rythme d'une journée de travail ordinaire, évoluent, étage par étage, les hôtesses, comptables, cadres et agents d'entretien. Tout ce microcosme s'agit, prospecte ou brainstorme avec sérieux. Le public découvre alors les travers dérangeants d'une faune pathétique.

Une comédie féroce sur le monde du travail, écrite par une jeune auteure prometteuse, dans une mise en scène remarquable.

Teillé

Nouveau Théâtre

Théâtre - Tous publics > 12 ans - Entrée 7.5 €, réduit 5.5 €, - de 14 ans 3 €

Bretagne vivante organise comme chaque année
l'opération « comptage des oiseaux des jardins »
 Pour cette 6^{ème} édition en Loire-Atlantique, l'opération aura lieu les 28 et 29 janvier 2018.

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats de leur comptage à Bretagne vivante avec 2 objectifs : permettre une sensibilisation du public et réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux des jardins en hiver au fil des années.

L'opération est également ouverte aux écoles le vendredi 27 janvier.

Les outils et informations pratiques pour cette opération sont disponibles via la page d'accueil de notre site internet:

www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde



Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : www.3237.fr



Gardes infirmières :

ALDUY Déborah ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

Au cabinet : de 8h45 à 9h15



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

Kinésithérapeutes



MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg -

TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.

Médecins et ambu-



lances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

Taxis :



BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h

LENEIL Antoine au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24

Vétérinaire :



Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

Votre restaurant « Aux 4 saisons » vous propose :
Le vendredi 26 janvier, un repas festif pour fêter la nouvelle année.
 12.50 €/pers. sans les vins.

Le samedi 3 février à partir de 12h30, vous pouvez réserver votre table a l'occasion de la chandeleur.

Le mercredi 14 février à partir de 19h00, un repas pour fêter la Saint Valentin. 23 €/pers. Sans les vins.

Réservez vite votre table au 02.40.97.79.92 ou 06.12.82.62.35.



A VOTRE SERVICE A PARTIR DU 01 FEVRIER 2018

- installation d'un plombier chauffagiste à Teillé.

Jonathan LE BIDEAU, fort de 17 années d'expérience, crée son entreprise de plomberie chauffage.

-Installation
 -Dépannage
 -Entretien
 -Energies renouvelables

Nouveau à Teillé

MICKAEL TELEMAQUE

- Brûleurs industriel
- Chaudières au sol / murale
- Système solaire
- Mise en service
- Maintenance
- Dépannage 7/7 (du 01/11 au 01/04)

Énergie : Gaz Naturel, Propane, Butane, Biogaz, Fioul

Tél. : 06.13.79.03.94
 Mail : mtelemaque.sav@gmail.com
 Site : www.telemaquesav.com

PROXI

Le magasin est ouvert pendant les travaux.

A partir du 1er février et jusqu'au 28 février, le Magasin sera ouvert tous les matins et fermé l'après-midi en raison des travaux.

Remerciements

Louis LECOMTE, ses filles et toute la famille vous remercie pour votre présence à leur côtés et les marques de sympathie que vous leur avez témoigné lors du décès de Jeannine.



Vend fauteuil relax PVC noir et releveur électrique neuf 330 €
 02.40.97.23.24

Prochaine Parution : 22/02/2018 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairie@teille44.fr avant le 15/02/2018. Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairie@teille44.fr